



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE - MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021 À 12 H 15 PAR VISIOCONFÉRENCE

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mercredi, 29 septembre 2021 à 12 h 15 en visioconférence conformément à l'arrêté numéro 2020-078 du ministre de la Santé et des Services sociaux.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 29 septembre 2021
2. Adoption de l'ordre du jour du 29 septembre 2021
3. DIVERSES RÉOLUTIONS

DIRECTION GÉNÉRALE

- 3.1 Délégation de pouvoir pour l'acceptation provisoire du projet domiciliaire « Domaine du Refuge »
- 3.2 Autorisation de procéder à la signature de l'entente intervenue entre la Municipalité de Cantley et l'employé # 1310, représenté par l'Association des pompiers et des premiers répondants de Cantley

FINANCES

- 3.3 Adoption des comptes payés au 28 septembre 2021
- 3.4 Adoption des comptes à payer au 29 septembre 2021

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 3.5 Projet de bâtiment principal résidentiel assujetti à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 195, chemin Fleming - Lot 2 618 709 - Dossier 2021-20040
- 3.6 Projet de bâtiment principal agricole assujetti à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 4, chemin Foley - Lot 2 618 643 - Dossier 2021-20041
- 3.7 Adoption du Règlement numéro 659-21 modifiant le Règlement numéro 496-16 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- 3.8 Adoption du premier projet de règlement numéro 660-21 visant à remplacer le Règlement numéro 267-05 relatif au plan d'urbanisme aux fins de concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 3.9 Autorisation de procéder à une entente pour l'aménagement d'un stationnement temporaire pour la saison hivernale sur le lot 2 620 742 situé sur le chemin Sainte-Élisabeth

4. Période de questions

5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veuillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 24 septembre 2021.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra **le mercredi, 29 septembre 2021 à 12 h 15 en visioconférence** en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 24 septembre 2021 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 septembre 2021.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier